

## DOSSIER DE CONSULTATION / TERMES DE RÉFÉRENCE (Procédure de mise en concurrence/ Contrat-cadre)

### Achat du service de refonte et déploiement d'un site web Contrat n° ADRPCDM (2022)19

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe met en œuvre actuellement un projet intitulé « Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc » qui est financé par l'Union européenne et qui s'inscrit dans le cadre plus large du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe intitulé « Appui au mécanisme national de prévention de la torture et au développement du rôle du Parlement au Maroc » (2020-2023).

« L'objectif 2 » du projet consiste à accompagner l'ouverture du Parlement vers les citoyens, la société civile et d'autres partenaires et promouvoir efficacement la démocratie parlementaire au Maroc.

Dans ce contexte, il recherche un prestataire pour la refonte et déploiement du nouveau portail web de la Chambre des Conseillers du Parlement marocain afin d'améliorer la communication de la Chambre envers ses différentes cibles et de répondre aux nouveaux besoins exprimés par les différents départements de son Secrétariat.

La refonte du portail vise différents objectifs qui sont les suivants :

- *Objectifs stratégiques*

Le futur portail doit répondre aux **Principes Directeurs publiés par l'Union Interparlementaire** et aux différentes **normes et exigences du rapport mondial sur l'e-parlement** (version 2018). Leur principal objectif est l'ouverture des parlements sur internet et sur les réseaux sociaux à travers la publication des activités et des rapports, la récolte des informations et la diffusion en direct, et cela pour plus de transparence et de crédibilité.

- *Objectifs de communication*

La Chambre des Conseillers a pour objectif de s'ouvrir davantage sur la communication internet afin de mieux diffuser l'ensemble de ses activités et démontrer ainsi la richesse de son travail.

- *Objectifs fonctionnels*

Le nouveau portail devra répondre aux nouveaux besoins exprimés afin d'accompagner les travaux de la Chambre des Conseillers et faciliter la collaboration et la communication.

- *Objectifs de présentation et d'ergonomie*

Le futur portail se doit d'être une vitrine à l'échelle aussi internationale que nationale en termes de design et d'ergonomie. Il doit en effet répondre à un code de présentation moderne, ouvert et institutionnel. La présentation doit se baser comme les pratiques d'aujourd'hui sur une communication riche en visuels, images, vidéos, effets d'animations professionnels. Il faut également utiliser des icônes, polices, couleurs afin de permettre l'identification rapide des rubriques et thématiques du portail.

L'ergonomie doit être poussée afin de faciliter la navigation à l'internaute globalement et aux différentes cibles. L'internaute doit localiser l'information rapidement et facilement.

#### A. RÈGLEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

Cette procédure d'appel d'offres entre dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. **En vertu de l'arrêté n° 1395 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats<sup>1</sup>, l'Organisation invitera à soumissionner trois fournisseurs potentiels au moins pour tout achat d'un montant compris entre 2 000 € (ou 5 000 € pour les services intellectuels) et 55 000 € HT (soit l'équivalent en dirhams d'un montant de 598 400 DH HT, taux en vigueur au jour de la publication du présent appel d'offres le 7/11/2022).**

<sup>1</sup> Les activités du Conseil de l'Europe sont régies par son [Statut](#) et ses règlements intérieurs. Les achats sont régis par le Règlement financier de l'Organisation et par l'[arrêté n° 1395 du 20 juin 2019 sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats](#).

Cette procédure d'appel d'offres spécifique vise à conclure un **contrat-cadre** pour la fourniture des livrables décrits dans l'acte d'engagement (voir ci-joint). Les offres sont réputées valides pendant 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Un soumissionnaire unique sera sélectionné après évaluation des critères précisés ci-après. Tous les soumissionnaires seront informés par écrit des résultats de la procédure.

Le soumissionnaire doit être soit une personne morale, soit un consortium de personnes physiques et/ou morales.

Les offres seront envoyées **uniquement par courrier électronique** (pièces jointes comprises) **à l'adresse électronique figurant dans le tableau ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : Offre - Achat du service de refonte et déploiement d'un site web**. Les offres envoyées à une autre adresse électronique **seront rejetées**.

Les informations générales et les coordonnées de contact pour cette procédure figurent sur la présente page. En cas de question, nous vous invitons à utiliser les coordonnées du Conseil de l'Europe indiquées ci-dessous. **Toute question doit être adressée avant le 21/11/2022 et exclusivement à l'adresse électronique ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : Questions - Achat du service de refonte et déploiement d'un site web**.

|                                                    |                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet de la procédure d'achat ▶</b>             | <b>Service de refonte et déploiement d'un site web</b>                                                                                                                                                                       |
| <b>Projet ▶</b>                                    | Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc                                                                                                                                  |
| <b>Type de contrat ▶</b>                           | Contrat-cadre                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Durée ▶</b>                                     | Le Contrat-cadre est valable jusqu'au 31 octobre 2023. Durant cette période, le Conseil de l'Europe pourra placer ses bons de commandes en fonction de l'offre retenue, de ses besoins et de ses disponibilités budgétaires. |
| <b>Date limite pour la soumission des offres ▶</b> | <b>28/11/2022</b>                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Adresse e-mail pour l'envoi des offres ▶</b>    | <b>appui.parlement.maroc@coe.int</b>                                                                                                                                                                                         |
| <b>Adresse e-mail pour l'envoi de questions ▶</b>  | <b>stephane.gignoux@coe.int</b>                                                                                                                                                                                              |
| <b>Date prévisionnelle de mise en œuvre ▶</b>      | 12/12/2022                                                                                                                                                                                                                   |

## B. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont décrits ci-dessous et repris dans l'Acte d'Engagement (Section A).

Les soumissionnaires sont invités à remettre leurs offres pour l'ensemble des prestations attendues dans la **section A de l'acte d'engagement**.

Cet appel est lancé pour une refonte globale du site web de la Chambre des Conseillers du Parlement marocain, avec une nouvelle arborescence, de nouveaux types de contenu, de nouvelles fonctionnalités, et de nouveaux gabarits. Une partie du site web actuel sera reprise dans la refonte.

### B1- Détail des besoins et fonctionnalités dont le prestataire devra se charger :

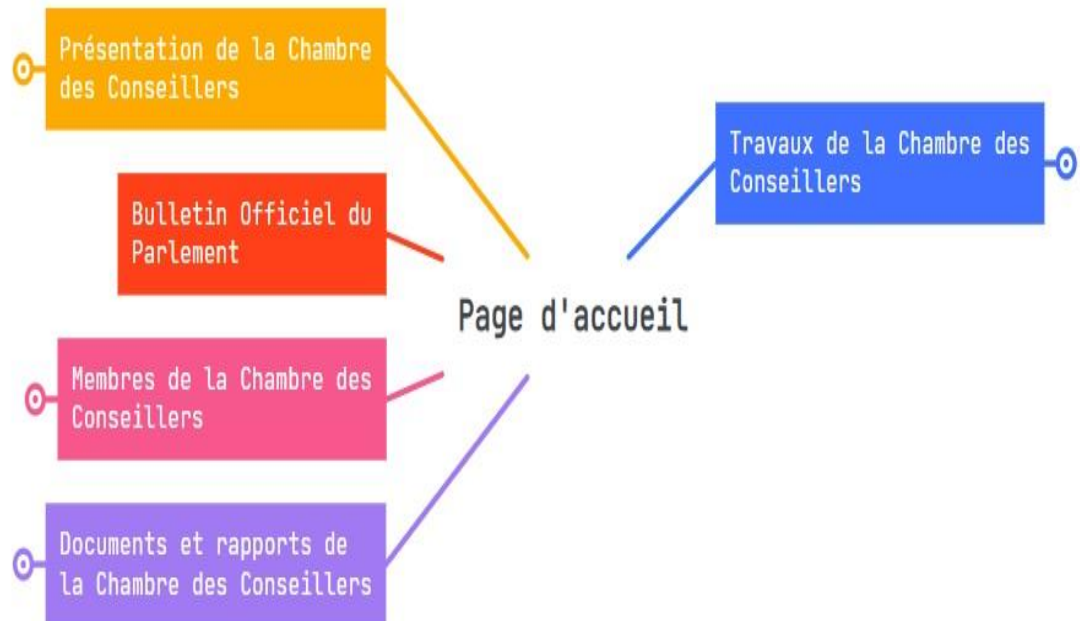
Ci-après la liste des besoins et fonctionnalités dont le prestataire devra se charger :

#### **Reprise du contenu existant et son intégration dans le nouveau portail.**

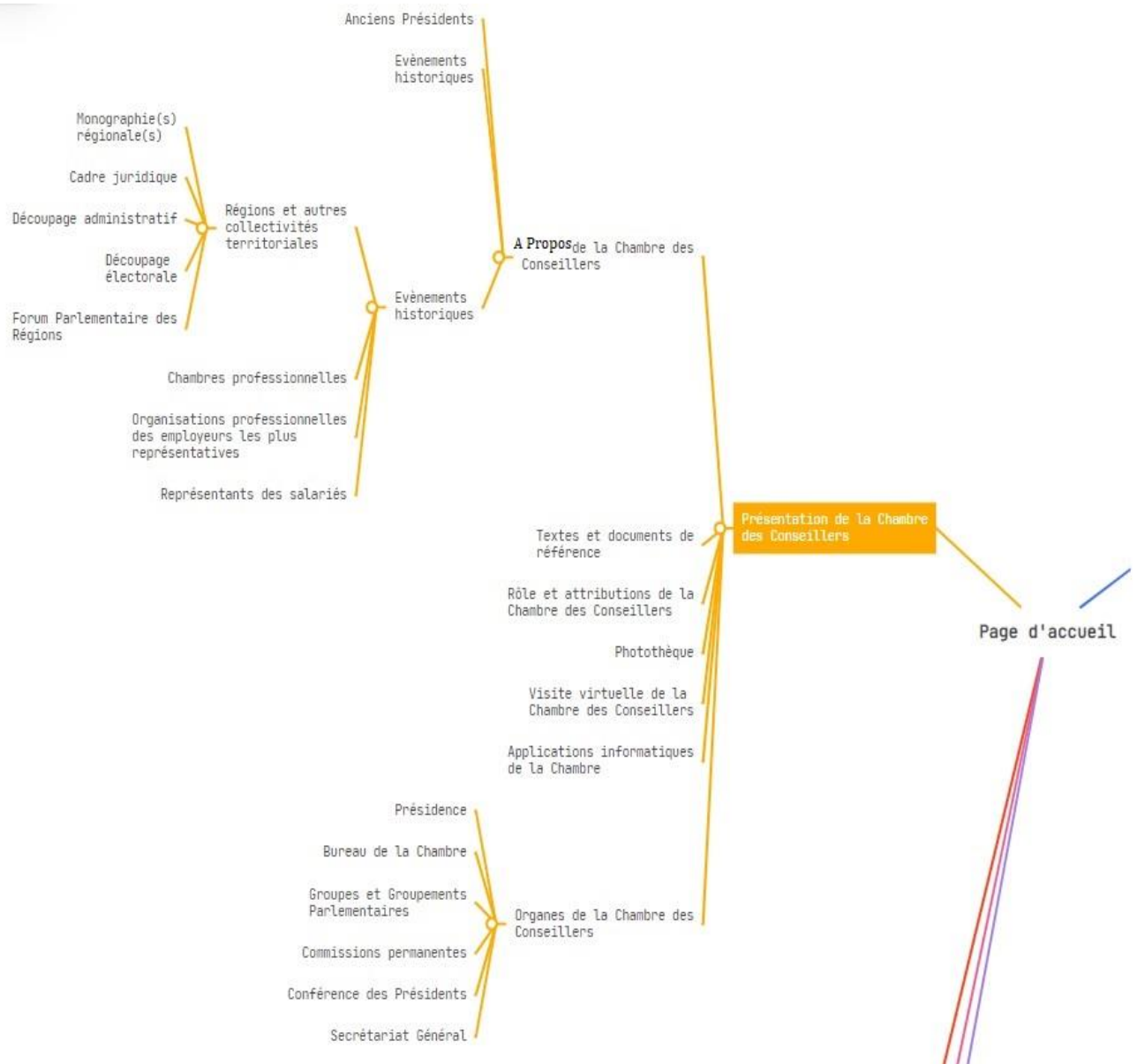
##### **Organisation du contenu**

Restructuration et réorganisation du contenu et de l'arborescence du portail selon l'image ci-dessous.

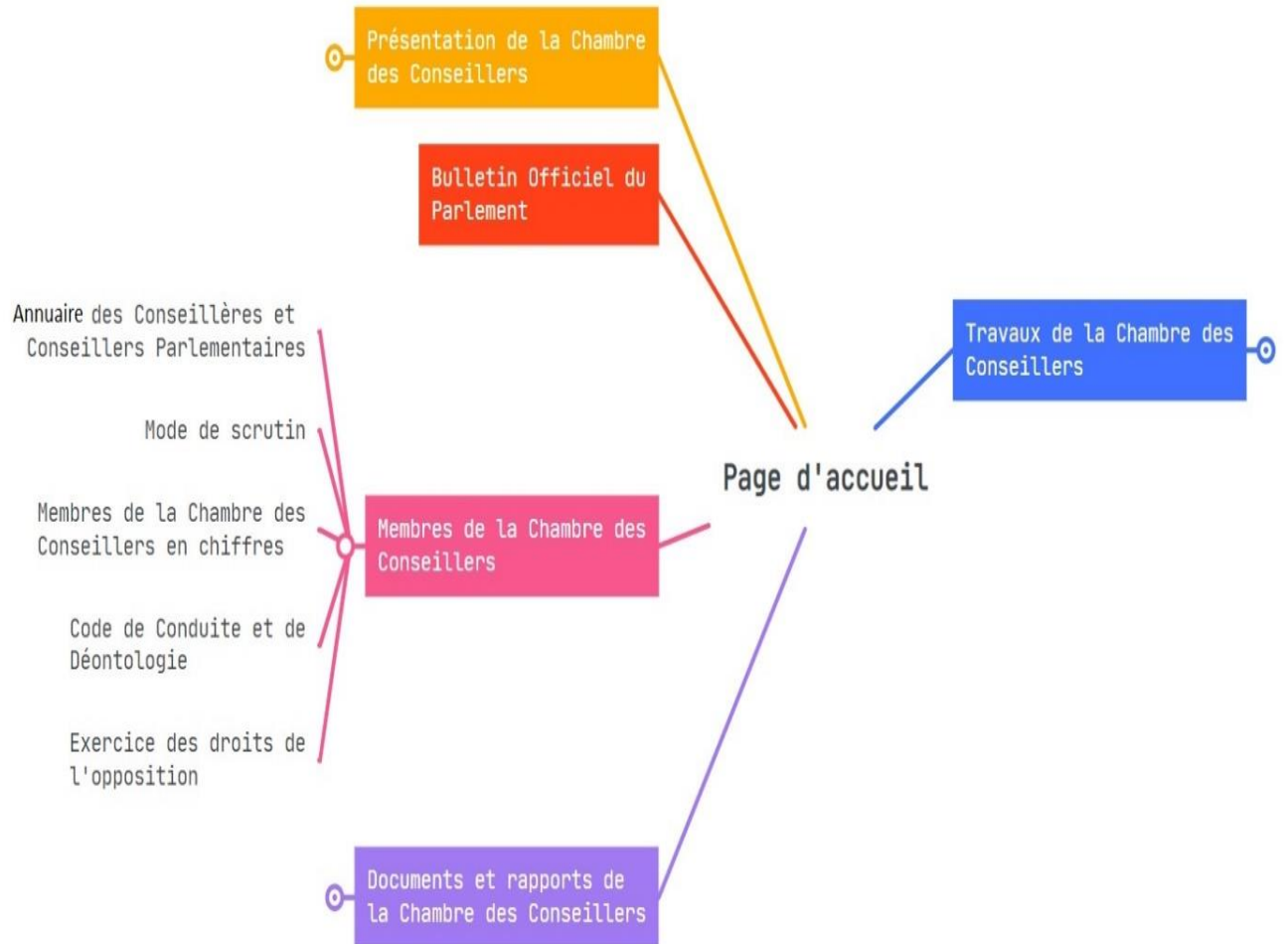
## Menu du site web



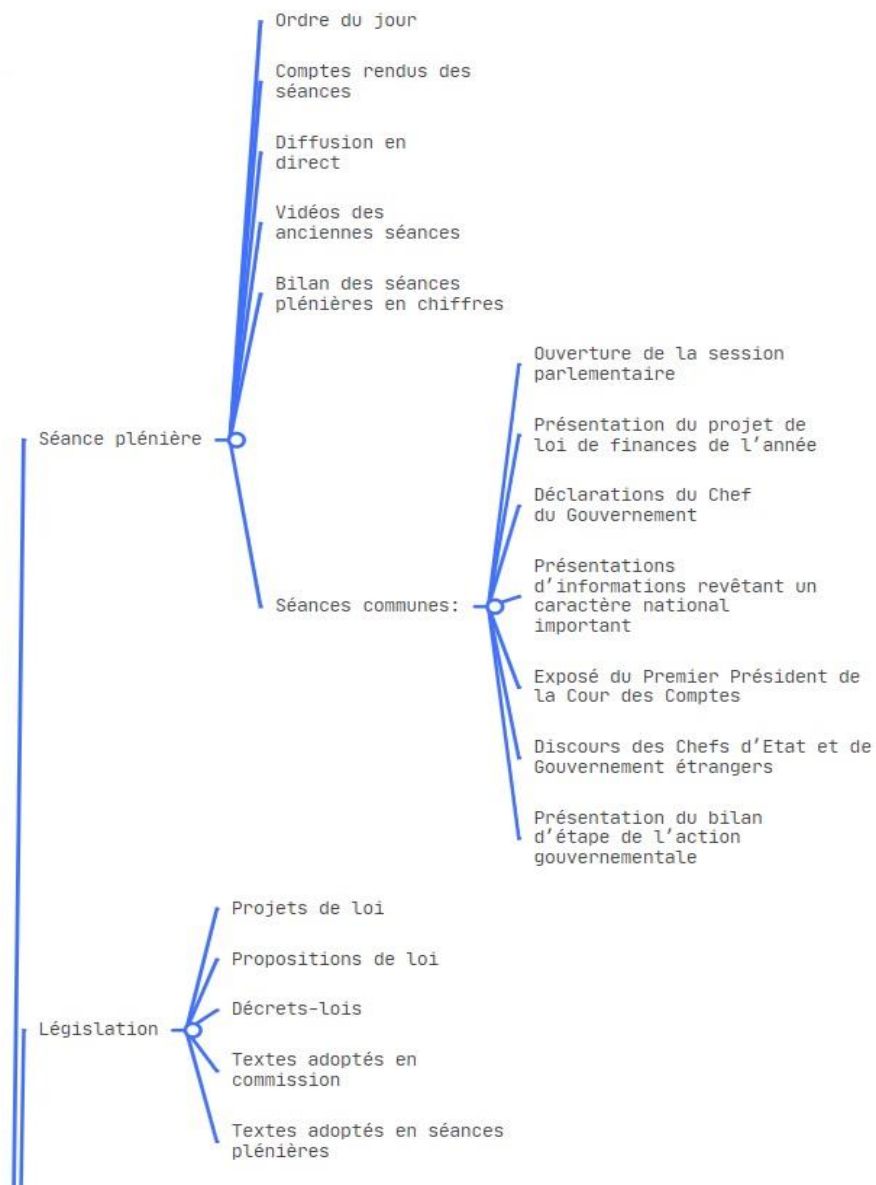
## Présentation de la CC



## Membres de la CC

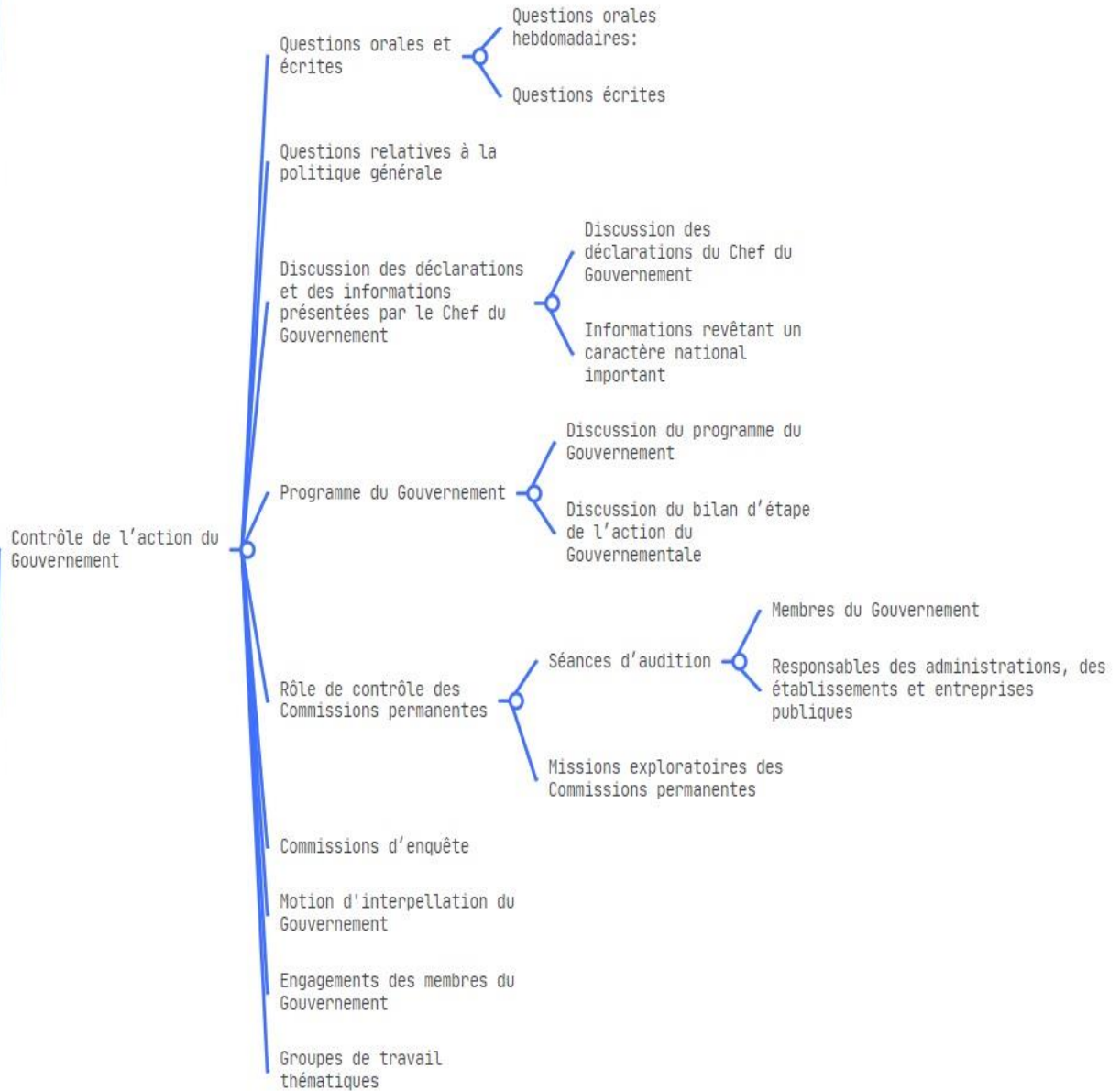


**Travaux de la CC :**  
**1- Séance Plénière**  
**2- Législation**

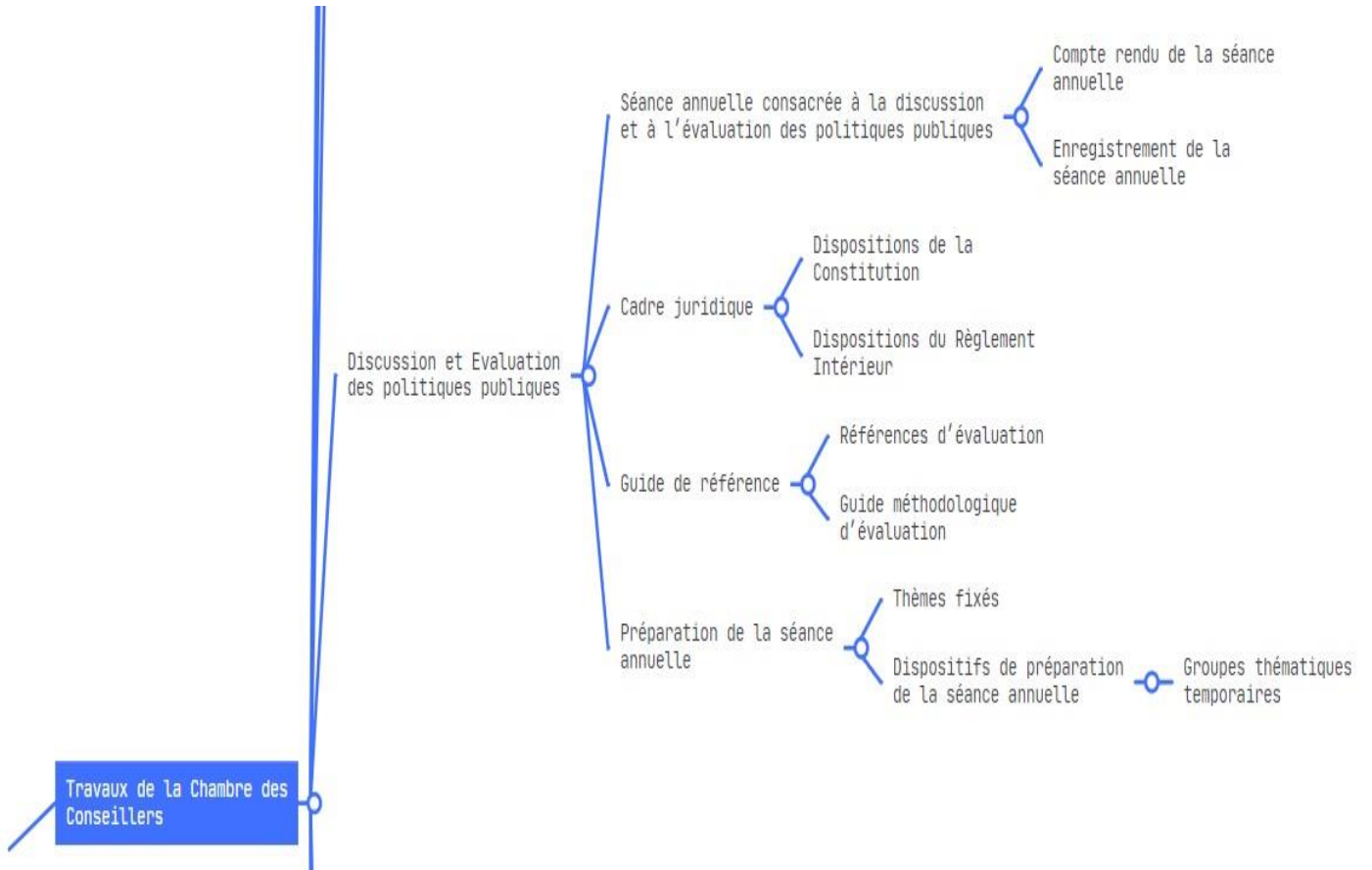


## Travaux de la CC :

### 3- Contrôle de l'action du Gouvernement

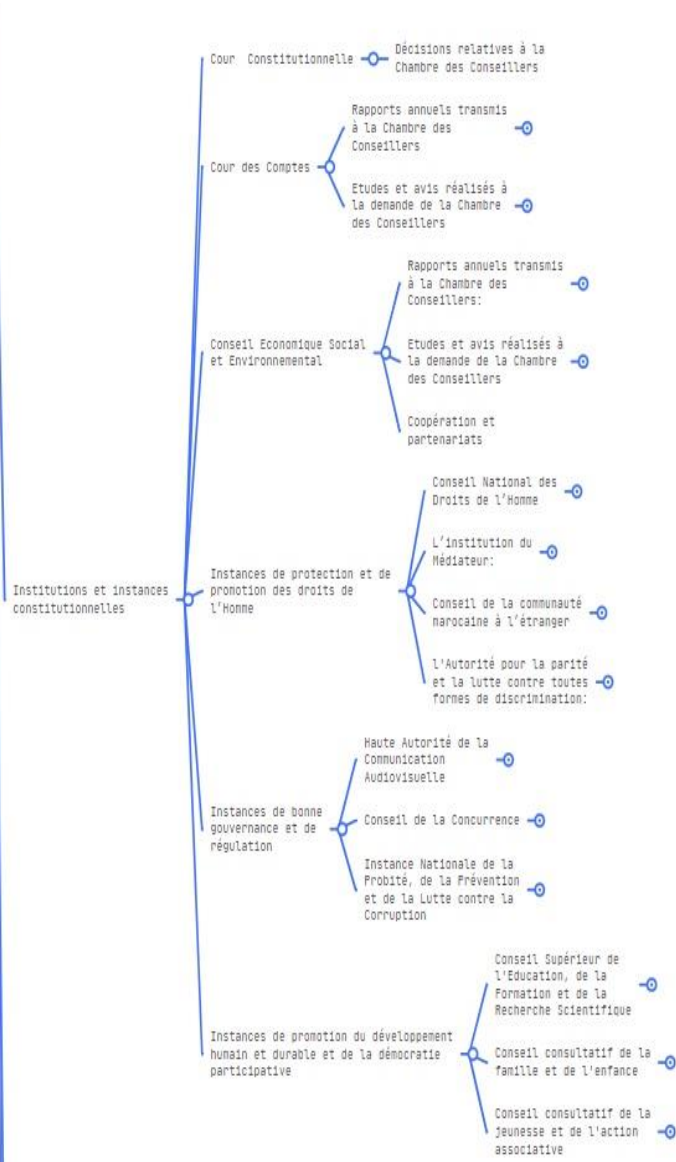


**Travaux de la CC :**  
**4- Discussion et**  
**Evaluation des politiques**

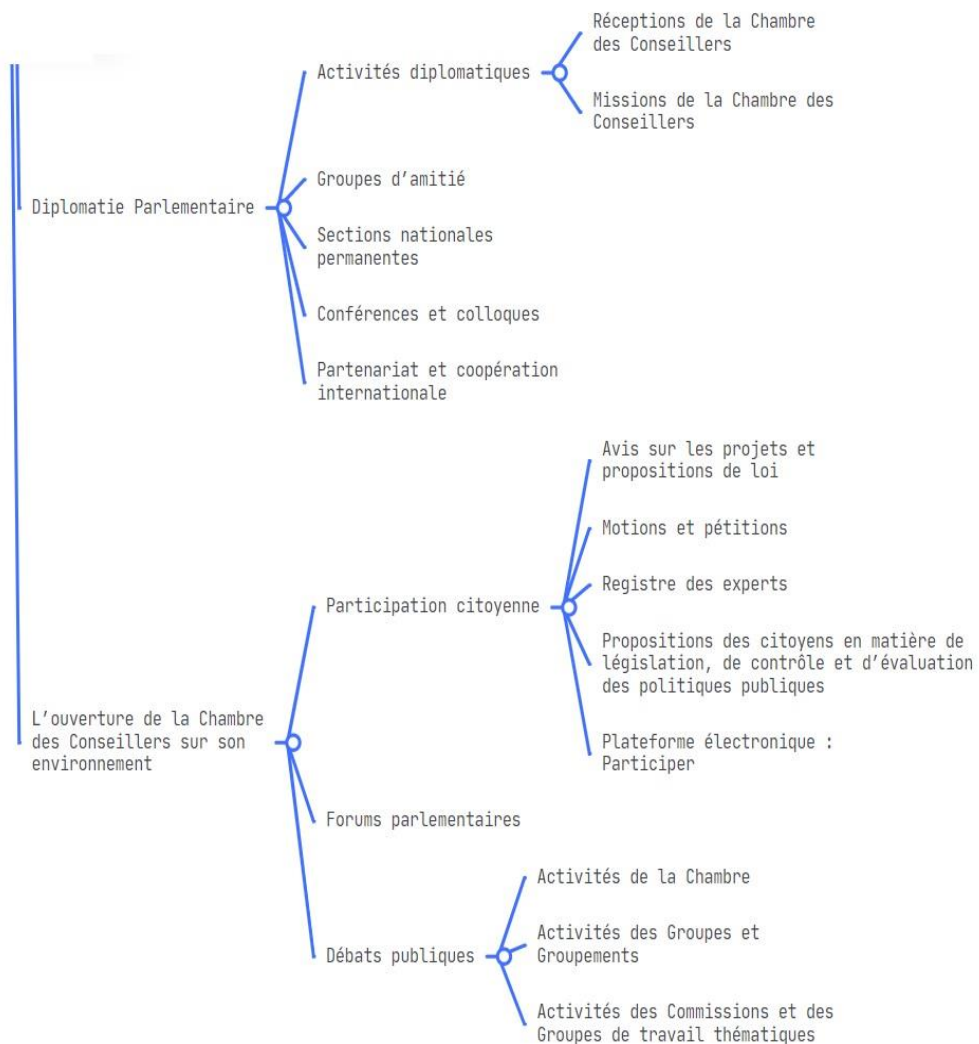


## Travaux de la CC :

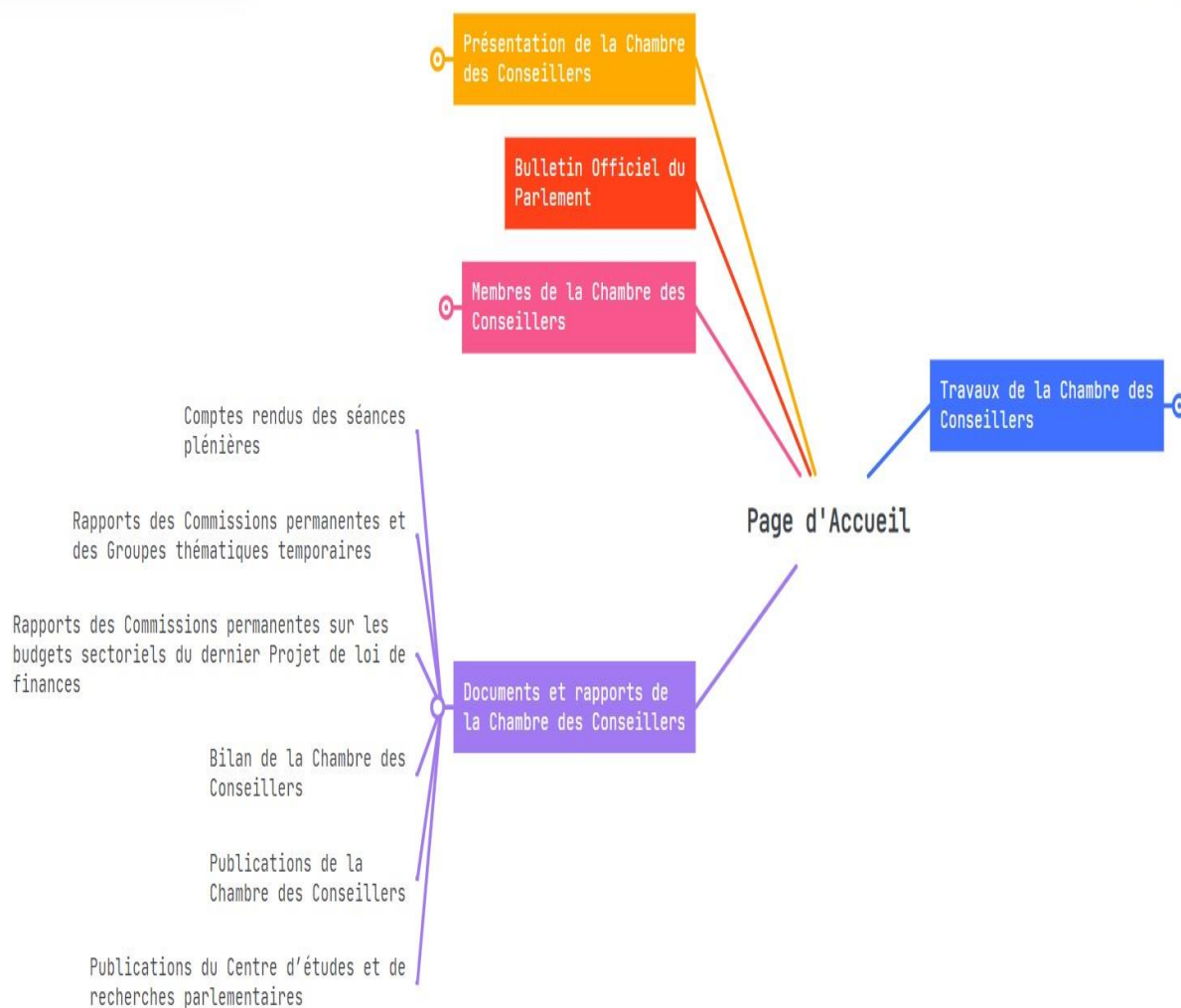
### 5- Institutions et Instances Constitutionnelles



**Travaux de la CC :**  
**6- Diplomatie Parlementaire**  
**7- L'ouverture de la CC sur son environnement**



## Documents et Rapports de la CC



Le contenu des nouvelles pages web sera fourni sous format Word par le client dans toutes les langues requises, le prestataire aura la charge de rééditer les pages web en y ajoutant les graphiques nécessaires et de reformater le texte selon le format CSS préétabli.

La mise à niveau sera effectuée tout en permettant au site internet existant de continuer à fonctionner, le prestataire aura la charge de mise à jour du contenu rédactionnel et graphique sur le site web. Cette prestation est à inclure dans l'offre de la maintenance du site.

#### **Création de nouvelles pages et notamment :**

- **Création d'une page photothèque et vidéothèque** doté d'un module facilitant sa gestion et sa mise à jour ;
  - La photothèque des événements de la Chambre des Conseillers doit être présentée sous forme de diaporama dans la page d'accueil avec possibilité de zoomer et d'accéder aux photos.
  - La page photothèque contient la liste des galeries d'événements triée par ordre chronologique, avec un moteur de recherche par date, titre.
  - La page vidéothèque contenant la liste des vidéos avec un filtre de recherche par titre, date.
- **Création d'une page pour la communication sur les événements organisés (journées d'études) par la Chambre des Conseillers** qui doit permettre d'inclure le programme, descriptif de l'événement, lieu, contact, diffusion en direct... La consultation des événements pourra se faire également via un calendrier.
- **Création d'une page dédiée aux publications de la Chambre des Conseillers.** La Chambre des Conseillers dispose de nombreuses publications actuellement absentes du portail en ligne ; il convient alors de donner l'importance qu'il faut à ces publications et à les exposer pour tous les intéressés. La présentation de ces publications devra être simple et efficace, en reprenant naturellement les éléments suivants (L'image de couverture de chaque publication, Le titre de chaque publication (et / ou numéro), Optionnellement un résumé, Le fichier source de la publication, sous format PDF).
- **Création d'une page dédiée à la démocratie participative** avec contenu statique (texte, liens, images). Le Parlement fournira le contenu.
- **Création d'une page dédiée à l'évaluation des politiques publiques** avec contenu statique (texte, liens, images). Le Parlement fournira le contenu.

#### **Mise en valeur des régions**

Dans la page d'accueil, le prestataire mettra en place une carte régionale interactive qui va permettre d'afficher une fiche par région.

- Chaque fiche d'une région sera sous la forme d'une page dédiée avec les contenus suivants :
  - Contenu statique (présentation générale, composition, élus, population, richesses et spécificités, économie, site web de la région si disponible...).

#### **Page groupes parlementaires**

Le portail doit permettre à chaque groupe parlementaire d'administrer une page dédiée, et l'alimenter avec ses actualités, son agenda, espace vidéo, album photos.

#### **Page annuaire des Conseillers Parlementaires**

Le portail doit permettre à chaque conseiller de disposer d'une page sur laquelle il peut mettre à jour ses informations personnelles, disposer d'une adresse de contact, mettre à jour ses actualités et son agenda.

#### **Gestion du contenu**

Le portail doit permettre à la Direction de la Législation et du Contrôle de gérer et d'administrer les catégories dépendantes de sa fonction (commissions, législation, questions, sessions...).

Le portail doit permettre à la Direction des Relations extérieures et de la Communication de gérer et d'administrer les catégories dépendantes de sa fonction (les missions diplomatiques, les accueils des délégations, les groupes d'amitié, les communiqués...).

#### **Services en lignes**

Le portail devra inclure des services en ligne afin de dématérialiser la gestion de différentes demandes :

1. Demande de visite de la Chambre des Conseillers
2. Espace presse : demande d'accréditation
3. Conférences et Événements : Inscription à distance
4. Demande de stage.

### **Visite Virtuelle de la Chambre des Conseillers**

Le prestataire devra réaliser une visite virtuelle sous forme de capsules vidéo avec une voix off.

### **Page contactez-nous**

Le portail devra contenir un formulaire de contact qui permettra aux internautes qui le souhaitent, d'envoyer un message à la Chambre des Conseillers.

Le message doit être destiné à différentes adresses (courriels), selon le sujet du message. Il faudra également proposer une solution telle que le Captcha ou autre pour limiter le Spam.

### **Page diffusion en direct**

Le portail devra valoriser la diffusion en direct en termes de présentation et de positionnement au niveau de la page principale du site.

### **Réseaux sociaux**

Le portail devra prévoir une intégration avancée des réseaux sociaux :

- La gestion actualisée de pages Facebook, compte Twitter, notamment à travers des fonctionnalités de partage automatique (et sélectif) de contenus sur les médias sociaux de la chambre des conseillers.
- La mise à disposition au niveau de chaque page du site d'icônes de partage sur les réseaux, sociaux, partage avec un ami, etc.

### **Liaison avec les applications métier existantes**

La Chambre des Conseillers dispose d'applications métier qui doivent être liées au portail et qui vont alimenter sa base de données via l'utilisation de Web Services.

Les applications existantes sont :

- L'application e-loi : c'est une application web qui gère les amendements, technologie Microsoft ;
- L'application e-question qui gère les questions orales et écrites des groupes parlementaires, technologie Microsoft + Angular ;

Un web service qui envoie les dernières mises à jour vers la base de données central du site doit être développé de la part du prestataire.

### **Amélioration de l'ergonomie**

Le prestataire se chargera du développement d'une nouvelle charte graphique du portail web de la Chambre des Conseillers déclinable en version arabe, amazigh, français et anglais, adaptée aux spécificités de chaque langue. Le site doit être institutionnel donc sobre, moderne et en phase avec les portails web de même nature. Il doit contenir des éléments graphiques, des photos, des animations qui rendent le visuel global des pages web plus agréable. La bannière doit être dynamique et visuellement esthétique/ergonomique.

### **Multilinguisme**

Le portail devra prévoir la gestion dynamique d'une même navigation dans plusieurs langues (arabe, amazigh, français et anglais). Le visiteur aura le choix à tout moment de la navigation de changer la langue du site, à partir de ce moment, tout le contenu du site basculera à la langue choisie. Le portail devra permettre aussi d'intégrer des contenus ou services spécifiques en fonction de la langue choisie par l'utilisateur.

- La traduction en mandarin et espagnol sera prise en considération dans une prochaine version.
- Un fichier texte contenant tous les textes statiques (en arabe) du site sera préparé de la part de la Chambre des Conseillers.
- **Les contenus dans toutes les langues seront fournis par le client, le prestataire aura la charge de les intégrer.**

### **Moteur de recherche**

Le prestataire étudiera toute évolution visant à optimiser les recherches des usagers.

La recherche portera sur toutes les rubriques du portail de la Chambre des Conseillers. Le moteur de recherche doit être performant et permettre de filtrer les résultats par rubriques, contenus (texte de lois, actualités, événement,) et dates.

Le portail devra inclure un moteur de recherche global sur tout le site dans la page d'accueil qui fournisse un filtre de recherche par mot clé. Les résultats doivent être affichés en pagination par un ordre chronologique et par pertinence.

### **Référencement du portail**

Le prestataire devra intégrer toutes les techniques d'indexation permettant de référencer le contenu du portail auprès des moteurs de recherche, notamment en intégrant les instructions facilitant l'accès de ses moteurs aux pages et aux documents du site.

### **Plateforme technique**

La Chambre des Conseillers a retenu comme choix technologique pour la solution cible un développement avec la technologie Drupal 9.

### **Normes d'accessibilité**

Les développements attendus devront être conformes aux normes d'accessibilité du W3C (WAI-A : <http://www.w3.org/TR/WCAG10/>) afin de rendre le portail accessible aux utilisateurs ayant un handicap.

### **Compatibilité et meilleure prise en charge des supports mobiles**

Le portail doit être compatible avec les différents navigateurs et terminaux (Chrome, Firefox, Internet Explorer Edge, Safari, Opéra). Le prestataire doit proposer un nouveau zoning de la page d'accueil permettant la mise en valeur du contenu du site web. Toutes les pages du site doivent être dynamiques et adaptées à la taille des écrans et aux résolutions les plus fréquemment utilisées.

### **L'ajout de fonctionnalités standards et service d'alerte**

Le portail devra inclure des fonctionnalités standards et service d'alerte, tels que 'imprimer cette page', 'envoyer la page par mail', 'partager sur les réseaux sociaux', 'partager avec un ami', 'retour à la page d'accueil', 'voir en format pdf', 'flux RSS', 'agrandir la taille du texte', 'réduire la taille du texte', boutons de renvoi vers le compte Facebook et la chaîne YouTube.

### **Responsive**

Le portail doit être entièrement responsive, et adapté en termes d'affichage aux mobiles et tablettes.

### **Outil de mesure de l'audience**

Le prestataire devra intégrer un outil Analytics (par exemple Google Analytics) pour mesurer l'activité des visiteurs sur le site web.

### **Hébergement**

Le portail sera hébergé sur un serveur du Parlement. Le prestataire ne sera pas appelé à s'occuper de l'hébergement.

### **Sécurité**

Le prestataire est tenu de proposer et renforcer les mesures de sécurité du portail afin de sécuriser au maximum le portail de la Chambre, qui est un portail stratégique et d'importance capitale. Le prestataire devra également faire des propositions concernant la protection et sauvegarde des données contenues sur le site web.

Des tests seront programmés afin de vérifier le bon fonctionnement du site web sur tous les navigateurs supportés : tests de sécurité du site et création d'un accès pour les bénéficiaires au système de gestion Web, aux mots de passe pertinents et à tous les détails techniques nécessaires à l'administration du système.

### **Garantie**

La garantie contre toute anomalie et tout défaut est d'une année à partir de la date de déploiement sur environnement de production.

### **Formation**

Le prestataire assurera la formation d'une durée de trois (3) jours au profit des membres de l'équipe technique de la Chambre des Conseillers qui sont en charge du portail.

Le prestataire assurera la formation d'une durée de deux (2) jours au profit des membres de l'équipe de la Direction de la Législation et du Contrôle.

Le prestataire assurera la formation d'une durée de deux (2) jours au profit des membres de l'équipe de la Direction des Relations extérieures et de la Communication.

## **Manuels**

Le prestataire se chargera de rédiger :

- Un manuel d'utilisation par profil pour les rédacteurs des pages de contenus en arabe.
- Un manuel d'administration pour la gestion du site (création des menus, ajout d'utilisateurs, attribution des rôles) en arabe.

## **Maintenance**

Le prestataire est tenu de s'occuper de la maintenance du site pendant l'année suivante la conclusion de la prestation. A l'issue de ce délai, le Parlement sera chargé de la maintenance du site.

### **B2- Composition du marché**

L'ensemble des objectifs mentionnés ci-dessus devront être développés au travers de 3 phases principales. Les soumissionnaires sont invités à remettre leurs offres pour l'ensemble des prestations attendues dans la **section A de l'acte d'engagement**.

Le Conseil de l'Europe engagera ces phases de manière chronologique. **Une nouvelle phase ne sera engagée qu'une fois la phase précédente finalisée selon les termes convenus entre les partis.**

### **PHASE 1 - développement et mise en ligne du contenu statique en langue arabe**

- Consultation et évaluation des besoins auprès du client.
- Description du contenu global du contenu déjà existant.
- Définition de l'arborescence du site.
- Définition des rubriques de la page d'accueil et leurs descriptifs.
- Conception de la maquette graphique de la page d'accueil.
- Conception de la maquette graphique des pages internes à savoir les axes principaux du plan du site.
- Production et réalisation des maquettes de la page d'accueil ainsi que des pages internes du site au format html et notamment des pages suivantes :

#### **A propos de la Chambre :**

- anciens Présidents
- Evénements historiques
- Composition de la Chambre :
  - Régions et autres collectivités territoriales :
  - Chambres professionnelles
  - Organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives
  - Représentants des salariés
- Textes et documents de références
- Rôles et attributions de la Chambre des conseillers
- Organes de la Chambre des conseillers :
  - Présidence ;
  - Bureau de la Chambre ;
  - Groupes et Groupements Parlementaires ;
  - Commissions permanentes ;
  - Conférence des Présidents ;
  - Secrétariat Général.
- Photothèque
- Visite virtuelle de la Chambre des conseillers
- Applications informatiques de la chambre des conseillers

#### **Membres de la Chambre des conseillers :**

- Mode de scrutin
  - Membres de la Chambre des Conseillers en chiffres
  - Code de Conduite et de Déontologie
  - Exercice des droits de l'opposition
- 
- Intégration d'un outil Analytics pour mesurer l'activité des visiteurs sur le site web.
  - Mise en ligne du contenu statique en langue arabe.

## **PHASE 2 – développement et mise en ligne du contenu dynamique en langue arabe**

- Installation du site web fonctionnel sur un environnement de recette avec son contenu statique intégré.
- Définition du contenu dynamique des rubriques.
- Mise en ligne du portail du contenu dynamique et notamment sur les pages suivantes :

### **Travaux de la Chambre des Conseillers :**

- Séances plénières :
  - Ordre du jour
  - Comptes rendus des séances
  - Diffusion en direct
  - Vidéos des anciennes séances
  - Bilan des séances plénières en chiffres
  - Séances communes
- Législation :
  - Projets de loi
  - Propositions de loi
  - Décrets-lois
  - Textes adoptés en commission
  - Textes adoptés en séances plénières
- Contrôle de l'action du gouvernement :
  - Questions relatives à la politique générale
  - Questions orales et écrites
  - Discussion des déclarations et des informations présentées par le Chef du Gouvernement
  - Programme du Gouvernement
  - Motion d'interpellation du Gouvernement
  - Commissions d'enquête
  - Groupes de travail thématiques
  - Rôle de contrôle des Commissions permanentes
  - Engagements des membres du Gouvernement
- Discussion et Évaluation des politiques publiques :
  - Cadre juridique :
  - Guide de référence :
  - Préparation de la séance annuelle
  - Séance annuelle consacrée à la discussion et à l'évaluation des politiques publiques
- Institutions et instances constitutionnelles :
  - Cour Constitutionnelle
  - Cour des Comptes :
  - Conseil Economique Social et Environnemental
  - Instances de protection et de promotion des droits de l'Homme
  - Instances de bonne gouvernance et de régulation
  - Instances de promotion du développement humain et durable et de la démocratie participative
- Diplomatie parlementaire :
  - Activités diplomatiques
  - Groupes d'amitié
  - Sections nationales permanentes
  - Conférences et colloques
  - Partenariat et coopération internationale
- L'Ouverture de la Chambre sur son environnement :
  - Participation citoyenne
  - Forums parlementaires
  - Débats publics

### **Documents et Rapports de la Chambre des Conseillers :**

- Comptes rendus des séances plénières
- Rapports des Commissions permanentes et des Groupes thématiques temporaires
- Rapports des Commissions permanentes sur les budgets sectoriels du dernier Projet de loi de finances
- Bilan de la Chambre des Conseillers
- Publications de la Chambre des Conseillers

- Publications du Centre d'études et de recherches parlementaires

### **Membres de la Chambre**

- Annuaire des Conseillères et Conseillers Parlementaires
- Fiches membres

### **Bulletins Officiels**

- Tests de validation du portail fonctionnel.
- Installation du portail final dans l'environnement de production.

## **PHASE 3 – finalisation versions multilingues et formation**

- Rédaction du manuel d'utilisation par profil pour les rédacteurs des pages de contenus en arabe.
- Rédaction du manuel d'administration pour la gestion du site (création des menus, ajout d'utilisateurs, attribution des rôles) en arabe.
- Rédaction du manuel pour les conseillers en arabe.
- Formation des profils utilisateurs et des rédacteurs du portail.
- Intégration du contenu du portail en langues : anglais, français et amazigh.
- Mise en ligne des versions multilingues du portail.
- Définir une offre de maintenance (correction des bugs, périmètre et délai d'intervention) et offrir un service de maintenance pendant l'année suivante la finalisation de la prestation.

## **PHASE 4 – Autres (le cas échéant)**

D'autres fonctionnalités du site web pourraient éventuellement être développées en fonction de la demande et des besoins de la Chambre des Conseillers.

RAPPEL : Le Conseil de l'Europe recherche un prestataire unique (consortium autorisés) possédant une expertise spécifique en développement WEB pour appuyer la mise en œuvre du projet.

### **C. PRIX**

Tous les soumissionnaires sont invités à remplir le **tableau des prix** figurant dans la **section A de l'acte d'engagement**.

Les soumissionnaires **assujettis à la TVA** joindront également **un devis (facture pro forma)** rédigé sur papier à en-tête conforme aux exigences de la **section F du dossier de consultation** (voir ci-après).

### **D. COMMENT FONCTIONNE LE PRÉSENT CONTRAT-CADRE ? (PROCÉDURE DE PASSATION DE COMMANDE)**

Les soumissionnaires sont informés des résultats une fois la phase de sélection terminée. Les livrables sont ensuite fournis sur la base des bons de commande adressés par le Conseil au prestataire retenu, par voie postale ou électronique, et ce **en fonction des besoins** (le Conseil n'a aucune obligation de passer commande).

Les prestataires **assujettis à la TVA** joindront également à chaque bon de commande signé un devis<sup>2</sup> (facture pro forma) conforme aux indications spécifiées sur chaque bon de commande, et faisant apparaître :

- le nom et l'adresse du prestataire ;
- son numéro de TVA ;
- la liste complète des livrables ;
- le prix par type de livrable (dans la devise mentionnée dans l'acte d'engagement, hors taxes) ;
- le prix forfaitaire par type de livrable (dans la devise mentionnée dans l'acte d'engagement, hors taxes) ;
- le prix forfaitaire total (dans la devise mentionnée dans l'acte d'engagement, hors taxes).

---

<sup>2</sup> Ce devis doit impérativement respecter les prix figurant dans l'acte d'engagement. Si les prix ne correspondent pas, le Conseil de l'Europe se réserve le droit de dénoncer tout ou partie du contrat avec le prestataire.

Un bon de commande lie juridiquement les parties lorsqu'une fois signé par le prestataire, il est approuvé par le Conseil par apposition d'un numéro de commande, de sa signature et d'un cachet sur le bon de commande. Un exemplaire de chaque bon de commande approuvé est envoyé au prestataire, si possible le jour de sa signature.

## E. ÉVALUATION

### *Critères d'exclusion et absence de conflit d'intérêts*

(en signant l'acte d'engagement, vous déclarez sur l'honneur ne pas vous trouver dans l'une des situations visées ci-dessous)<sup>3</sup>

Est exclu de la participation au marché tout candidat ou soumissionnaire :

- qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour une ou plusieurs des raisons suivantes : participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, blanchiment de capitaux, financement du terrorisme, infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes, au travail des enfants ou à la traite des êtres humains ;
- qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat préventif ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature, ou qui fait l'objet d'une procédure de même nature ;
- qui a fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée constatant un délit affectant sa moralité professionnelle ou une faute grave en matière professionnelle ;
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou de ses impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où il est établi ;
- qui constitue une entité qui agit dans l'intention de se soustraire à des obligations fiscales, sociales ou à toute autre obligation légale (coquille vide), a déjà créé ou est en cours de créer une telle entité ;
- qui a été impliquée dans une mauvaise gestion des fonds du Conseil de l'Europe ou fonds publics ;
- qui est ou paraît être dans une situation de conflit d'intérêts ;
- étant un(e) agent(e) retraité(e) du Conseil de l'Europe ou un(e) agent(e) du Conseil de l'Europe ayant bénéficié d'un plan de départ anticipé ;
- qui sont ou leur(s) propriétaire(s) ou cadre(s) supérieur(s), dans le cas de personnes morales, inclus dans les listes des personnes ou entités sujettes aux mesures restrictives appliquées par l'Union Européenne (disponible sur [www.sanctionsmap.eu](http://www.sanctionsmap.eu)).

### *Critères d'éligibilité*

- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du développement et le déploiement de portails web (présenter au moins 3 références équivalentes à la présente demande – ces références pourront être contactées par le Conseil de l'Europe au moment de l'analyse des offres) ;
- Disposer d'une équipe d'au moins 3 (trois) membres compétents en matière d'ingénierie en informatique, sécurité informatique, infographie qui accompagnera la production des livrables et correspondant notamment aux profils suivants : chef de projet, Web designer/infographiste, développeur web (présenter les CV des intervenants susceptibles d'intervenir sur la présente demande) ;
- Être immatriculée en tant que société dans un Etat Membre du Conseil de l'Europe ou au Maroc (présenter le certificat d'immatriculation) ;
- Avoir une présence établie au Maroc depuis au moins un an, que ce soit le siège de l'entreprise, une filiale ou un partenaire officiel (présenter les documents d'enregistrement marocain).

**Seules les offres soumises en français seront réputées recevables.**

### *Critères d'adjudication*

- Critères de qualité (60%), dont :

---

<sup>3</sup> Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de demander aux soumissionnaires, à un stade ultérieur, les pièces justificatives suivantes :

- un extrait de casier judiciaire ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'établissement dont il résulte que les trois premiers et le sixième critères d'exclusion répertoriés ci-dessus sont satisfaits ;
- un certificat délivré par l'autorité compétente du pays d'établissement indiquant que le quatrième critère est satisfait ;
- pour les personnes morales, un extrait du registre du commerce et des sociétés ou autre document officiel prouvant la propriété et le contrôle du participant ;
- pour les personnes physiques (y compris des propriétaires et les cadres supérieurs de personnes morales) une copie scannée d'une pièce d'identité valable avec photographie (ex. passeport).

- Capacité technique et graphique dans le développement et déploiement de portails web ;
  - Créativité et innovation ;
  - Capacité d'analyse de besoins et de rédaction des livrables ;
  - Expérience dans l'assistance et maintenance de portails web ;
  - Capacité de l'équipe d'organiser et livrer des formations pour les équipes du Parlement ;
  - Capacité à planifier le travail et respecter les délais de livraison ;
  - Flexibilité à s'adapter au contexte et aux demandes ;
  - Profils et expérience des profils proposés ;
  - Parfaite maîtrise du français et de l'arabe
- Expérience préalable avec institutions internationales ou nationales (10%) ;
  - Critères financiers (30%).

Les soumissions multiples ne sont pas autorisées.

## F. NEGOTIATION

Le Conseil se réserve le droit de mener des négociations avec les prestataires conformément à l'article 20 de l'arrêté 1395.

## G. DOCUMENTS À FOURNIR

- Un exemplaire de **l'acte d'engagement**<sup>4</sup> rempli et signé (voir en pièce jointe) ;
- Pour les soumissionnaires assujettis à la TVA uniquement, un devis décrivant leur offre financière ;
- **Documents d'immatriculation et d'enregistrement** ;
- **Mémoire technique** présentant une proposition détaillée visant à répondre aux besoins du présent appel d'offres, y compris un portfolio de livrables similaires à ceux demandés. Ces éléments doivent pouvoir démontrer, sans équivoque possible, la capacité du soumissionnaire à satisfaire aux exigences du contrat ;
- **Lettres de référence** et coordonnées de 3 clients récents (prestations similaires au présent appel d'offres) ;
- **CV détaillé**, au format Europass de préférence, **des 3 profils suivant** : chef de projet, Web designer/infographiste, développeur web. Les CV devront correspondre aux personnes susceptibles d'intervenir sur le présent projet et témoigner de leur expérience en matière d'ingénierie en informatique, sécurité informatique et infographie.
- La liste des propriétaires et cadres supérieurs, pour les personnes morales uniquement ;

**Tous les documents seront soumis en français, à défaut de quoi l'offre sera exclue.  
Si l'un des documents exigés est manquant, le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser l'offre.**

**Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser toute offre si, une fois imprimés, les documents scannés s'avèrent être d'une qualité si mauvaise qu'ils ne peuvent pas être lus.**

\* \* \*

<sup>4</sup> L'acte d'engagement doit être complété, signé, scanné dans son intégralité (c'est-à-dire contenir toutes les pages), et envoyé dans un document compilé. Pour tous documents scannés, les fichiers devraient de préférence être au format pdf.